

***ASSOCIATION ALKHATT***

***RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
EXERCICE 2020***

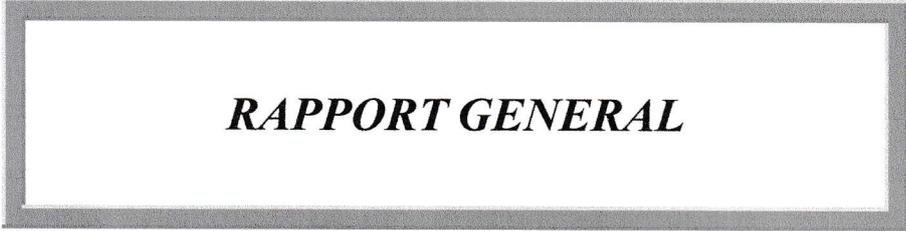
***Avril 2023***

# **SOMMAIRE**

## **RAPPORT GENERAL**

### **ETATS FINANCIERS AU 31/12/2020**

- <b>BILAN</b>	<b>1 – 2</b>
- <b>ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES</b>	<b>3</b>
- <b>ETAT DES FLUX DE TRESORERIE</b>	<b>4</b>
- <b>NOTES AUX ETATS FINANCIERS</b>	<b>5 – 14</b>



***RAPPORT GENERAL***

**MESSIEURS ET MESDAMES LES ADHERENTS DE L'ASSOCIATION « ALKHATT »**

**OBJET : RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020.**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'association « **ALKHATT** » arrêtés au 31 décembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport.

Les états financiers ci-joints, couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, font apparaître un total bilan net de 1 133 896 DT et un excédent des produits sur les charges de l'exercice s'élevant à 178 518 DT.

## **1. Rapport sur l'audit des états financiers**

### **I. Opinion**

*A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association « **ALKHATT** » au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.*

### **II. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des Autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **III. Observation**

Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers « I-8 » portant sur la modification comptable, qui fait essentiellement état des ajustements sur la consommation des subventions, et son impact sur les états financiers.

Notre opinion n'est pas modifiée à cet égard.

### **IV. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du comité de direction de l'association « **ALKHATT** ». Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au comité de direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

### **V. Responsabilité de l'auditeur**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles

puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le comité de direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers

représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

## 2. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes Professionnelles.

- ✓ L'art 38 du Décret-loi 88-2011 portant organisation des associations stipule : « toutes les transactions financières de recette ou de dépense de l'association, sont effectuées par virements ou chèques bancaires ou postaux si leur valeur dépasse 500 dinars ». Cependant, l'association « **ALKHATT** » ne s'est pas conformée à cette limite légale pour certaines transactions financières de l'exercice 2020.
- ✓ L'art 41 du Décret-loi 88-2011 portant organisation des associations stipule : « l'association publie les données concernant les aides, dons et donations d'origine étrangère et indique leur source, leur valeur et leur objet dans l'un des médias écrits et sur le site électronique de l'association s'il en existe et ce, dans un délai d'un mois à compter de la date de la décision de leur sollicitation ou leur réception. Elle en informe le secrétaire général du gouvernement par lettre recommandée avec accusé de réception dans le même délai. Cependant, l'association « **ALKHATT** » ne s'est pas conformée à cette obligation de publication courant l'exercice 2020.
- ✓ L'art 40 du Décret-loi 88-2011 portant organisation des associations met à la charge des associations la tenue de divers registres : registre des membres, registre de délibération des organes de direction, registre des activités et registre des aides, dons, donations et legs. Toutefois, l'association ne nous a pas communiqué ces registres.
- ✓ Nous avons procédé aux diligences nécessaires afin d'apprécier la fiabilité du système de contrôle interne en vigueur au sein de l'association. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que sa fiabilité incombe à la direction. Nos remarques, observations et conclusions y relatives ont été consignés dans notre « rapport sur le système de contrôle interne » qui fait partie intégrante du présent rapport.

Tunis, le 25 avril 2023

**Synergie Audit et Conseil**  
Mehdi FRADI

**Synergie Audit & Conseil**  
Société d'expertise comptable  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts  
Comptables de Tunisie  
17, Rue El Hassan et El Hussein El Menzah IV  
1004 Tunis  
Tél: 71 236 131 / Fax: 71 750 370

**Synergie Audit & Conseil**

17, Rue Al Hassan et Al Hussein, El Menzah IV, 1004, Tunis  
E.Mail: contact@synergie-ac.com | Tel: +216 71 236 131 | Fax: +216 71 750 370  
SARL au capital de 10 000 DT  
RNE 1165198A

***ETATS FINANCIERS ARRETES AU  
31/12/2020***



**Etat de la Situation Financière**  
**Exercice clos le 31 décembre 2020**

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>2020</b>	<b>2019 Retraité</b>	<b>2019</b>
AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités	1.1	709 110	668 655	668 655
AC 2 - Placements et autres actifs financiers		-	-	-
AC 3 - Autres actifs courants	1.2	260 707	248 272	130 759
AC 4 - Créances et comptes rattachés		-	-	-
AC 5 - Stocks de fournitures et autres approvisionnements		-	-	-
AC 6 - Autres actifs non courants		-	-	-
AC 7 - Immobilisations financières	1.3	9 000	13 000	13 000
AC 8 - Immobilisations corporelles	1.4	150 503	143 205	143 205
AC 9- Immobilisations incorporelles	1.5	4 575	-	
<b>Total des actifs</b>		<b>1 133 896</b>	<b>1 073 132</b>	<b>955 619</b>
<b>PASSIFS ET ACTIFS NETS</b>				
PA 1 - Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-	-
PA 2 - Autres passifs courants	1.6	346 460	473 717	812 415
PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés		12 318	14 689	
PA 4 – Provisions		-	-	-
PA 5 - Apports reportés		-	-	-
PA 6 - Autres passifs non courants		-	-	-
PA 7 – Emprunts		-	-	-
<b>Total des passifs</b>		<b>358 778</b>	<b>488 406</b>	<b>-</b>
AN 1 – Dotations		-	-	
AN 2 - Apports affectés à des immobilisations		-	-	
AN 3 - Subventions d'investissement	1.7	155 079	143 205	143 205
AN 4 - Autres actifs nets		-	-	-
AN 5 – Réserves		-	-	-
AN 6 - Excédents ou Déficit reportés	1.8	441 521	214 574	-
AN 7 - Excédent ou Déficit de l'exercice		178 518	226 947	-
<b>Total des Actifs Nets</b>		<b>775 117</b>	<b>584 726</b>	<b>955 619</b>
<b>Total des Passifs et Actifs Nets</b>		<b>1 133 896</b>	<b>1 073 132</b>	<b>-</b>

**Etat des Produits et des Charges**  
**Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2020**

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	2020	2019 Retraité	2019
<b>Produits</b>				
PR 1- Cotisation des adhérents			-	
PR 2- Revenus des activités et manifestations	2.1	164 020	224 376	-
PR 3- Subventions de fonctionnement	2.2	1 332 866	1 086 569	1 086 560
PR 4- Apports non monétaires		-	-	
PR 5- Autres Apports		-	-	
PR 6- Produits des placements		-	-	
PR 7- Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		62 816	41 283	41 283
PR 8- Autres gains	2.3	14 497	2 571	8
<b>Total des produits</b>		<b>1 574 199</b>	<b>1 354 798</b>	<b>1 127 851</b>
<b>Charges</b>				
CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements	2.4	22 480	34 413	34 413
CH 2- Charges de personnel	2.5	906 427	504 056	504 056
CH 3- Dotations aux amortissements et aux provisionnements		62 816	41 283	41 283
CH 4- Autres charges courantes	2.6	393 412	499 103	499 103
CH 5- Charges financières nettes		-	-	
CH 6- Autres pertes	2.7	10 548	48 997	48 997
<b>Total des charges</b>		<b>1 395 682</b>	<b>1 127 851</b>	<b>1 127 851</b>
<b>Excédent des produits sur les charges de l'exercice</b>		<b>178 518</b>	<b>226 947</b>	<b>-</b>



**Etat des flux de trésorerie**  
**Période allant du 1er janvier au 31 décembre 31/12/2020**  
**(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)**

	<b>2 020</b>	<b>2 019</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités courantes</b>		
F1- Encaissement des cotisations des adhérents	-	-
F2- Encaissement des revenus des activités et manifestations	147 042	-
F3- Encaissement des subventions de fonctionnement	1 184 829	1 376 704
F4- Encaissement d'autres revenus et apports	-	-
F5- Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	- 63 312	- 430 276
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel	- 575 821	- 323 464
F7- Autres Décaissement des activités courantes	- 665 164	- 434 683
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes</b>	<b>27 573</b>	<b>188 281</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
F8- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 70 114	- 106 310
F9 - Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
F10 - Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	-	-
F11 - Encaissement sur cession d'immobilisations financières	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>	<b>- 70 114</b>	<b>- 106 310</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de Financement</b>		
F12- Encaissement des dotations		
F13- Encaissement des subventions d'investissement	70 114	106 310
F14- Encaissement des apports affectés à des immobilisations	-	-
F15- Encaissement provenant des emprunts	-	-
F16- Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>70 114</b>	<b>106 310</b>
<b>Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>12 881</b>	
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>40 454</b>	<b>188 281</b>
Trésorerie au début de l'exercice	<b>668 655</b>	<b>480 375</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>709 110</b>	<b>668 655</b>

***NOTES AUX ETATS FINANCIERS  
ARRETES AU 31/12/2020***



## NOTES D'ORDRE GENERAL

### ***PRESENTATION DE L'ASSOCIATION***

Al Khatt est une organisation non-gouvernementale tunisienne à but non lucratif fondée le 12 décembre 2013.

Al Khatt se veut un laboratoire d'idées et un espace de réflexion sur l'avenir du journalisme à l'ère de l'Internet. Une réflexion globale aussi bien sur la production de contenu journalistique que sur la manière de le diffuser et de le partager.

Al Khatt considère que le droit à une information libre et de qualité est un droit fondamental des citoyens et qu'agir pour la liberté de la presse, la liberté d'expression et l'accès à l'information, c'est agir pour mettre en place un système démocratique et transparent en Tunisie.

### ***PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS***

Les états financiers de l'association « ALKHATT », arrêtés au 31/12/2020, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- l'intelligibilité ;
- la pertinence ;
- la fiabilité ;
- et la comparabilité.

\* ***L'Etat de la Situation Financière*** fournit l'information sur la situation financière de l'association et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

\* ***L'état des produits et des charges*** fournit les renseignements sur la performance de l'association.

\* ***L'état des flux de trésorerie*** fournit les informations sur la provenance des fonds de l'association et sur la façon dont cette dernière utilise ces fonds pour exercer ses activités

\* ***Les notes aux états financiers*** comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan et l'état des produits et des charges ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence.

### ***RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES***

Les états financiers de l'association « ALKHATT » arrêtés au 31/12/2020, sont établis et présentés en respect de la norme comptable spécifique aux associations.

### ***BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES***

Pour l'élaboration de ses états financiers au 31/12/2020, l'association a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

En plus de l'adoption de la convention du coût historique, les principes résultant des **conventions comptables** prévues par le cadre conceptuel sont utilisés pour la préparation et la présentation des états financiers.



### ***IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES***

Les immobilisations corporelles et incorporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan au 31/12/2020 sont celles qui répondent aux critères de classement établis par les Normes Comptables n°5 et 6.

Elles sont initialement évaluées à leurs coûts d'acquisition. Sont inclus dans le coût, le prix d'achat, les droits et taxes supportés par l'entreprise et les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

La méthode d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, adoptée par l'association est l'amortissement constant (linéaire) qui conduit à une charge constante sur la durée d'utilisation du bien.

Les immobilisations sont amorties linéairement à compter du jour de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

- Matériel informatique	33%
- Installation générale	20%
- Matériel de bureau	20%
- Agencement aménagement	15%
- Logiciels	33%

## 1. Notes relatives à l'état de la situation financière :

### 1.1 Liquidités et équivalents de liquidités :

Les Liquidités et équivalents de liquidités se présentent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Banque BIAT en TND	285 929	229 472
Banque BIAT PROJET DW en TND	77 638	1 785
Banque BIAT en €	304 196	281 168
Banque BIAT JARIDATY en TND	40 403	155 807
Caisse en dinars	944	423
<b>Total Liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>709 110</b>	<b>668 655</b>

### 1.2 Autres actifs :

Les autres actifs se présentent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019 retraité	Solde au 31/12/2019
Fournisseurs Avances et acomptes	2 522	-	-
Personnel avances et acomptes	15 758	-	-
Avantages en nature tickets restaurant	3 410	-	-
Adhérent-Cotisations à recevoir	350	350	350
Subventions à recevoir	231 605	244 525	127 013
Autres actifs courants	7 062	3 397	3 397
<b>Total Autres actifs</b>	<b>260 707</b>	<b>248 272</b>	<b>130 759</b>

### 1.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières se présentent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Prêts au personnel	-	4 000
Cautionnement/loyer	9 000	9 000
<b>Total Immobilisations financières</b>	<b>9 000</b>	<b>13 000</b>



#### 1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se présentent comme suit :

**TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2020**  
(En Dinars Tunisiens)

	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS				VCN	
	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	31/12/2020	31/12/2019	Dotations	Régul/cessions		31/12/2020
AAI	-	16 224	-	16 224	-	720	-	720	15 504
Equipement de bureaux	48 120	5 276	-	53 397	16 828	9 500	-	26 329	27 068
Matériel Informatique	147 102	37 857	-	184 959	63 302	42 395	-	105 697	79 262
Matériel Audiovisuel	50 350	10 758	-	61 108	22 238	10 201	-	32 439	28 669
<b>TOTAL</b>	<b>245 573</b>	<b>70 115</b>	<b>-</b>	<b>315 688</b>	<b>102 368</b>	<b>62 816</b>	<b>-</b>	<b>164 464</b>	<b>150 503</b>

### 1.5 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se présentent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles en cours	4 575	-
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 575</b>	<b>-</b>

### 1.6 Autres passifs courants

Les autres passifs courants se présentent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019 retraité	Solde au 31/12/2019
Clients créditeurs	44 417	44 417	-
Personnel rémunérations dues	161	-	-
Etat impôts et taxes	27 273	19 548	19 548
CNSS à payer	64 773	30 464	30 464
Consultants, rédacteurs freelance	841	4 841	-
Charges à payer	8 603	-	19 529
Subventions à consommer	200 393	374 449	742 874
<b>Total Autres passifs courants</b>	<b>346 460</b>	<b>473 717</b>	<b>812 415</b>

### 1.7 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement se présentent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Subventions d'investissement	320 263	245 573
Quote-part de la subvention d'investissement affectée en résultat	- 165 184	- 102 368
<b>Total Subventions d'investissement nettes</b>	<b>155 079</b>	<b>143 205</b>

### 1.8 Excédents ou Déficits reportés

Les Excédents reportés se présentent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019 retraité	Solde au 31/12/2019
Modifications comptables affectant les résultats reportés *	214 574	214 574	-
Excédent ou déficit des produits sur les charges de l'exercice	226 947	-	-
<b>Total Excédents reportés</b>	<b>441 521</b>	<b>214 574</b>	<b>-</b>



**\* Modifications comptables affectant les résultats reportés :**

Les modifications comptables se présentent comme suit :

Comptes de bilan	Solde au 31/12/2018 avant modification comptable	Modification comptable 2018	Solde au 31/12/2018 après modification comptable	Solde au 31/12/2019 avant modification comptable	Modification comptable 2019	Solde au 31/12/2019 après modification comptable
Subventions à recevoir	264 191	- 96 788	167 403	127 013	214 300	244 525
Clients créditeurs	-	-	-	-	- 44 417	- 44 417
Subventions à consommer	- 693 414	311 362	- 382 052	- 742 874	57 063	- 374 449
<b>Total impact sur le bilan</b>		<b>214 574</b>			<b>226 947</b>	
Revenus des activités et manifestations et subventions de fonctionnement	- 679 477	- 212 936	- 892 413	- 1 086 560	- 224 384	- 1 310 944
Autres gains	-	- 1 638	- 1 638	- 8	- 2 563	- 2 571
<b>Total impact sur le résultat</b>		<b>- 214 574</b>			<b>- 226 947</b>	

## 2. Notes relatives à l'état des produits et des charges

### 2.1 Revenus des activités et manifestations

Les revenus des activités et manifestations se présentent comme suit :

Désignation	Solde 2020
BAWSLA	50 000
Arab Reform Initiative	29 946
UNIVERSITY OF THE WIT	19 304
Amnesty Internationale	15 149
Heinrich-Böll-Stiftung	13 600
GLOBAL INTEGRITY	13 342
Thomson foundation	8 686
FONDATION FRIEDRICH EBERT	7 136
International Consortium of Investigative Journalists	6 856
<b>Total Revenus des activités et manifestations</b>	<b>164 020</b>

### 2.2 Subventions de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement se présentent comme suit :

Désignation	Solde 2020
Free Press Unlimited	436 128
International Media Support	318 782
Deutsche Welle	328 327
Open Society Foundation	175 373
WANIFRA	68 067
Autres	6 189
<b>Total Subventions de fonctionnement</b>	<b>1 332 866</b>

### 2.3 Autres gains

Les autres gains se présentent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019 retraité	Solde au 31/12/2019
Gain exceptionnel	386	8	8
Gain de change	14 111	2 563	-
<b>Total Autres gains</b>	<b>14 497</b>	<b>2 571</b>	<b>8</b>

#### **2.4 Achats consommés de fournitures et approvisionnements**

Les achats consommés de fournitures et approvisionnements se présentent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2020</b>	<b>Solde au 31/12/2019</b>
Achats non stockés de matières	6 620	7 843
Autres Achats	1 164	8
Eau, électricité...	7 707	4 860
Carburant	971	1 245
Fournitures Entretien, petit équip.	2 416	8 226
Fournitures administratives	3 600	12 231
<b>Total Achats consommés de fournitures et approvisionnements</b>	<b>22 480</b>	<b>34 413</b>

#### **2.5 Charges de personnel**

Les charges de personnel se présentent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2020</b>	<b>Solde au 31/12/2019</b>
Salaires et compléments de salaires	736 817	428 049
Gratification de stage	4 453	-
Avantages en nature tickets restaurant	13 735	-
Charges sociales légales	129 492	1 683
Assurance groupe	26 507	74 323
Transfert de charges/Immobilisation en cours	-	4 575
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>906 427</b>	<b>504 056</b>

## 2.6 Autres charges courantes

Les autres charges courantes se présentent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Location	62 491	57 187
Location Matériel	1 015	250
Location voiture	3 770	-
Entretien et réparations	10 506	5 597
Prime d'assurance	1 707	-
Services ext/Manifesta, Formation.	5 607	5 071
Autres services extérieurs	5 358	10
Rémunération consultants free lance	158 461	115 877
Honoraires intermédiaires extérieur	38 823	54 005
Publicité, publications, relations		12 558
Transport	4 595	5 549
Voyages et déplacement	7 407	115 034
Cadeaux	976	-
Frais heberg manifestation, Formation	33 715	42 191
Frais de Missions	4 240	11 699
Frais restauration/mission	57	28 782
Réception	20 845	7 484
Frais postaux et de télécommunication	18 403	10 019
Frais hébergement site	5 199	-
Frais et commissions bancaires	2 847	2 227
FOPROLOS	7 307	4 171
Droit de timbre	2	-
Autres droits	80	21 395
<b>Total Autres charges courantes</b>	<b>393 412</b>	<b>499 103</b>

## 2.7 Autres pertes

Les autres pertes se présentent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Perte de change	10 351	48 997
Pertes extraordinaires	196	-
<b>Total Autres pertes</b>	<b>10 548</b>	<b>48 997</b>